



# LA CHARTE EUROPÉENNE POUR L'ÉGALITÉ

des femmes et des hommes  
dans la vie locale



Conseil des Communes  
et Régions d'Europe  
Council of European  
Municipalities and Regions

Signée à Strasbourg  
le 15 mai 2017 par le  
Président Philippe RICHERT

## Proposition pour l'Égalité Femmes / Hommes

Le CESER Grand Est a confié une réflexion sur l'égalité Femmes-Hommes à un groupe de travail constitué depuis le 24 octobre 2016, comprenant des membres des deux sexes.

Le CESER Grand Est compte :

- 39,5% de femmes dans l'Assemblée,
- 30% de femmes au Bureau,
- 25% de femmes au Comité Permanent.

Le CESER Grand Est sera particulièrement attentif à ce que la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et ses décrets soient intégralement déclinés dans son règlement intérieur.

Le CESER Grand Est encourage le respect entre les Femmes et les Hommes dans la société, en particulier en son sein. Il est très vigilant à une nécessaire prise de conscience collective afin d'améliorer les relations entre les Femmes et les Hommes.

Dans le cadre de son rôle de société civile organisée, et au-delà de ce qu'il peut s'engager à faire en son sein, le CESER préconise la mise en place d'une démarche de vigilance, de sensibilisation et d'information sur les propos et comportements sexistes, quelle que soit leur expression, dans le but de les limiter et à terme de les faire disparaître.

Le CESER souligne l'importance du respect de la dignité humaine et du respect dû à chacune et chacun. C'est pourquoi, compte tenu des risques de glissements et de non maîtrise, toujours possibles dans un processus de recherche et d'analyse, il insiste sur la nécessité d'une grande rigueur, d'un suivi strict ainsi que d'une évaluation de la démarche pouvant être envisagée.

Le Groupe de Travail est chargé de faire des propositions allant dans ce sens, propositions discutées en bureau puis en plénière. Elles devront permettre d'alimenter la réflexion de l'ensemble des membres du CESER mais aussi du Conseil Régional, dans le cadre de la mise en œuvre et de l'application de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

**Le Conseil économique, social et environnemental régional  
Grand Est a voté le présent avis à la majorité  
avec une voix contre et une abstention**

*Proposition adoptée lors de l'assemblée plénière du 22 & 23 juin 2017*